



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 17 novembre 2022

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLÉMENTAIRES DE DOEUIL-SUR-LE-MIGNON LES 04 ET 11 DÉCEMBRE 2022

Les électeurs de la commune de Doeuil-Sur-Le-Mignon sont convoqués le **dimanche 04 décembre 2022** pour procéder à l'élection municipale partielle complémentaire d'un conseiller municipal.

Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire, il aura lieu le **dimanche 11 décembre 2022**.

La sous-préfecture de Saint-Jean d'Angely procédera à la réception des déclarations de candidature.

Pour le 1^{er} tour du scrutin :

- du lundi 14 au mercredi 16 novembre 2022
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

- et le jeudi 17 novembre 2022
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

En cas de second tour de scrutin :

- le lundi 05 décembre 2022
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

- le mardi 06 décembre 2022
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)